

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site : parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Bulletin des travaux

Mardi 23 novembre 2021

La commission s'est réunie à 14h00 sous la présidence de Mme Magali Plovie, présidente.

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**
doc. 59 (2021-2022) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021
doc. 59 (2021-2022) n° 4

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
doc. 60 (2021-2022) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022
doc. 60 (2021-2022) n° 4

Décisions

- La commission a entendu l'exposé de Mme Nawal Ben Hamou, ministre, pour ses compétences propres au sein de la commission.
- La commission a procédé à la discussion et à l'examen des tableaux pour ce qui concerne les compétences propres de la ministre Nawal Ben Hamou au sein de la commission (Cohésion sociale et Infrastructures sportives).

- La commission émet un avis favorable à la commission compétente pour le Budget en ce qui concerne les compétences propres de la ministre Nawal Ben Hamou au sein de la commission (Cohésion sociale et Infrastructures sportives) pour les projets de décret et de règlement ajustant le budget général des dépenses de l'année budgétaire 2021, d'une part, et contenant le budget général des dépenses de l'année budgétaire 2022, d'autre part, et en propose, dès lors, l'adoption. par 8 voix pour et 3 voix contre.

2. **Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2021**

doc. 59 (2021-2022) n° 2

Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2022

doc. 60 (2021-2022) n° 2

Décisions

- La commission a entendu l'exposé de M. Bernard Clerfayt, ministre, pour ses compétences propres au sein de la commission.
- La commission a procédé à la discussion et à l'examen des tableaux pour ce qui concerne les compétences propres du ministre Bernard Clerfayt au sein de la commission (Relations internationales).
- La commission émet un avis favorable à la commission compétente pour le Budget en ce qui concerne les compétences propres du ministre Bernard Clerfayt au sein de la commission (Relations internationales) pour les projets de décret ajustant le budget général des dépenses de l'année budgétaire 2021, d'une part, et contenant le budget général des dépenses de l'année budgétaire 2022, d'autre part, et en propose, dès lors, l'adoption par 8 voix pour et 2 voix contre.

* * *

- La commission a fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport (discussion des tableaux *partim* et avis de la commission des Affaires générales et résiduares, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives pour ses compétences propres).

3. Divers

p.m.

Prochaine réunion : mardi 30 novembre 2021 à 14h00, sur convocation.

Membres présents : Mme Aurélie Czekalski, M. Emmanuel De Bock, M. Jonathan de Patoul (supplée M. Michael Vossaert), Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Farida Tahar et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente : Mme Elisa Groppi.

Etaient également présents à la réunion : M. Christophe De Beukelaer, M. Sadik Köksal, Mme Véronique Lefrancq et M. Christophe Magdalijs (députés), ainsi que M. Bernard Clerfayt et Mme Nawal Ben Hamou (ministres).